

Réf: Dossier N° 125503

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA PAIX » en abrégé « SCI LA PAIX »

Siège social Abidjan, Cocody, Attoban, Lot 4046, Ilot 323

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 07/07/ 2022 reçus par Me N'GORAN KOUAME SÉRAPHIN , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 20/07/2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA PAIX » en abrégé « SCI LA PAIX »

Objet : La Société a pour objet en tous pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- La construction de tous immeubles ;
- L'achat et la vente de tous biens immobiliers ;
- Tous travaux d'aménagement ;

Et généralement toutes opérations quelconques se rapportant directement ou indirectement, à l'objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation, dès lors qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Attoban, Lot 4046, Ilot 323

Dirigeant(s) : Mme BOGUIFO Elise Sophie Epouse KUYO (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B42-00053 du 25/07/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33269/GTCA/RC/2022 du 25/07/2022

